

Communiqué de presse

Plateforme éolienne vaudoise

L'Etat ouvre tardivement une porte au dialogue sauf que ce n'est pas la bonne : il ne traite pas du problème de fond et passe à côté de l'essentiel

L'état de situation de la plateforme éolienne vaudoise a été présenté récemment à Yverdon. Les services de Mme de Quattro proposent aux acteurs impliqués dans les projets éoliens de leur faciliter le dialogue avec les différentes parties prenantes, y compris les opposants. A les entendre, il s'agirait essentiellement de régler des questions de méthode et d'information pour convaincre la majorité de la population que les éoliennes sont une « véritable chance » pour les habitants de ce canton.

La démarche semble habile mais en ne voyant pas que les principales raisons de la montée croissante des oppositions portent sur le principe même des éoliennes industrielles considéré comme non négociable, nos autorités font fausse route. Elles traitent de la forme et non du fond.

Conformément à sa vocation, Paysage-Libre Vaud continuera à se battre contre les éoliennes industrielles mais ne ferme pas la porte au dialogue, surtout s'il porte sur les bonnes questions.

L'association Paysage-Libre Vaud qui fédère 9 associations d'opposants à l'éolien industriel et près de 2'000 membres en terre vaudoise a accepté de prendre part à la démarche appelée « plateforme éolienne » initiée par l'Etat de Vaud en 2014.

L'état de cette démarche a été présenté lors d'une réunion, ce 25 juin 2015 à Yverdon. Si cette plateforme participative et favorable au dialogue est à saluer dans son principe, elle arrive très tard alors que la planification cantonale a été réalisée en 2012 et que de nombreux projets sont déjà très avancés. A l'exception des projets dont les démarches administratives n'ont pas encore commencé, il n'y a plus grand-chose à discuter, de l'aveu même des services de Mme de Quattro, qui admettent une faible marge de manœuvre vis-à-vis des promoteurs, communes et citoyens.

Il n'échappe à personne que cette plateforme participative a pour but essentiel de « faire passer » les projets et d'en faciliter l'acceptation auprès d'une population trop souvent réticente qui, dans certains cas se bat comme un beau diable. L'Etat pense à tort que ces réticences viennent essentiellement du fait que les projets sont trop souvent mal étudiés, préparés et présentés*. Bref, à l'entendre, il ne s'agit que d'une question de « communication sociale » qu'il convient désormais de maîtriser en apportant par exemple conseils et subventions aux communes directement concernées afin de les y aider.



Paysage-Libre Vaud

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

Ce faisant, nos autorités passent à côté de la question de fond qui, contrairement à ce qu'elles pensent, concerne l'opportunité même de l'énergie éolienne industrielle telle qu'elle est prévue en Suisse et dans notre canton si zélé. Traitons donc de la forme puisque le fond n'a pas à être remis en cause ! C'est un peu comme si l'on disait aux citoyens : « pour d'excellentes raisons que vous n'avez pas à discuter, nous avons décidé de bétonner nos campagnes et pâturages mais nous sommes prêts à parler des modalités de ce bétonnage ».

Paysage-Libre Vaud regrette vivement que le Conseil d'Etat ne soit pas prêt à reposer le débat de fond, alors que les signaux d'alerte se multiplient partout dans le monde. En dehors de ses aspects économiques très discutables, cette forme de production d'électricité aléatoire et intermittente est en effet problématique pour la nature et le paysage, mais également pour la santé et la qualité de vie des riverains des parcs éoliens projetés.

Paysage-Libre Vaud poursuivra en toute indépendance sa démarche d'information et d'action qui a pour but d'empêcher la réalisation des projets éoliens dans le canton de Vaud. Mais dans tous les cas, elle se tient à disposition des autorités cantonales et communales pour poursuivre le dialogue et participer au large débat sur les enjeux de société liés à la question énergétique.

*ce qui est vrai

Planification cantonale éolienne vaudoise

Le canton de Vaud a inscrit des objectifs de production d'électricité éolienne dans son plan directeur cantonal, à la fiche F51 « Ressources énergétiques et consommation rationnelle de l'énergie ». Cette planification prévoit 19 parcs éoliens totalisant 156 machines, pour une production annoncée de 1156 GWh / an (= 1.156 TWh / an, ce qui correspond au quart de l'objectif éolien fédéral).

Le Jura vaudois est très touché, car plus de la moitié de ces projets sont sur ou à proximité des crêtes, depuis les Grands Plats (Vallée de Joux) jusqu'au Creux du Van, presque sans interruption.

Les autres projets sont situés en plaine, souvent à proximité immédiate de localités, générant des nuisances multiples pour les habitants.

BOTTENS, LE 28 JUIN 2015

Le Secrétaire général

Jean-Marc Blanc

Le Responsable technique

Jürg Schweizer